**Règlement exposants**

 - Vous êtes sur une propriété privée, respectez ce lieu comme le vôtre.

 - L’installation des stands devra se faire de 6 h00 à 8 h00. Passé ce délai, aucun véhicule ne pourra circuler.

 - Pour aller vous installer et repartir roulez au pas, pensez à ceux qui déballent.

 - Rangez votre véhicule à l’emplacement prévu, indiqué par le placeur.

 - Vous êtes sur un déballage exclusivement d’objets d’occasion, ne pas exposer que des vêtements et des jouets.

 - Il est interdit de revendre des biens achetés le jour même.

 - Au moment du déballage, garez-vous au plus près de votre stand pour ne pas gêner le passage, puis garez

 votre véhicule sur le parking prévu à cet effet (pour les petits emplacements) - Par mesure de sécurité, en cas de sécheresse : il est formellement interdit de fumer sur le parking

- Merci aux fumeurs de ne pas jeter leurs mégots par terre. Des cendriers sont à votre disposition dans les allées.

- Vous avez à votre disposition des WC près de la buvette.

- Chaque participant sera inscrit sur un registre de police rempli par les hôtesses. (S’il vous plait, pour leur faciliter

 la tâche, préparer votre pièce d’identité, n° de registre et numéro d’immatriculation.)

- Les organisateurs se dégagent de toutes responsabilités en cas de vol, de perte, ou de détérioration sur les stands, des objets exposés, car chaque exposant reconnait être à jour de son assurance.

- Le soir, au remballage laissez le lieu propre (des containers de tris sont à votre disposition) *En vous souhaitant un bon déballage et de belles ventes bonne journée à tous.* **MERCI : L’organisateur**

  

  